INITIALES DU MAIRE
INIT. DU SECR.-TRÉS. / DIR. GÉN.

Canada
Province de Québec
Municipalité St-Côme-Linière
Comté de Beauce-Sud

RÈGLEMENT NO 382-2022

RÈGLEMENT R 382-2022 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 371-2021 SUR LES TARIFS MUNICIPAUX 2022

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter un règlement concernant l'imposition de tarifs pour différents services municipaux;

ATTENDU QUE l'avis de motion et le dépôt du projet du présent règlement a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 11 avril 2022.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Mme Annick Lacroix-Maranda, secondé par M. Alain Dumas et résolu unanimement que l'on adopte le règlement no 382-2022 modifiant le R 371-2021 concernant les tarifs municipaux 2022.

L'article 4 du règlement est modifié pour se lire comme suit :

Article 4

Service des travaux publics et de l'hygiène du milieu

Ouverture et fermeture d'entrée d'eau durant les heures normales de travail	35,00 $
Ouverture et fermeture d'entrée d'eau en dehors des heures normales de travail	55 $ / heure minimum 3 heures
Location d'un fichoir durant les heures normales de travail	25 $ / jour
Location d'un fichoir en dehors des heures normales de travail	55 $ / heure minimum 3 heures
Journalier, durant les heures normales de travail	55 $ / heure minimum 1 heure
Journalier, en dehors des heures normales de travail	55,00$ / heure minimum 3 heures
~~Compteur d'eau résidentiel~~	~~350,00 $~~
~~Compteur d'eau industriel~~	~~375 $ ou prix coûtant majoré de 15 %~~
Camion	90 $ / heure
Pelle	120 $ / heure
Caméra égout	200 $ / heure
Niveleuse Caterpillar 140 M	175 $ / heure plus carburant
Laveuse à pression	137 $ / heure
Travaux de branchement en période hivernal	75 $ / heure minimum 3 heures
Installation d'un nouveau branchement (non existant) sur un terrain vacant	50% des matériaux 55,00$ / heure

INITIALES DU MAIRE

INIT. DU SECR.-TRÉS. / DIR. GÉN.

Article 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

ADOPTÉ À LA SÉANCE DU 9 MAI 2022
ET PUBLIÉ LE 10 MAI 2022

LE MAIRE,

GABRIEL GIGUÈRE

LA GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE,

MARYANE BÉLANGER